

La note de Conjoncture de la CAPEB

LA LETTRE
D'INFORMATION
HEBDOMADAIRE
DU RÉSEAU

Conjoncture du
1^{er} trimestre 2020

Avril 2020

Mémo
1^{er} trim.
2020

Activité
globale

↘ -12 %

Neuf

↘ -14 %

Entretien-
Rénovation

↘ -10 %

EN SYNTHÈSE

L'ARTISANAT DU BÂTIMENT À L'ÉPREUVE DU CORONAVIRUS

La croissance de l'activité de l'artisanat du bâtiment s'est effondrée au cours de la fin du premier trimestre 2020, enregistrant ainsi une baisse de 12 % en volume. Cette chute s'explique par les mesures de confinement durant les quinze derniers jours du trimestre qui ont paralysé la quasi-totalité de l'activité dans le bâtiment. Il s'agit du recul le plus important qu'ait connu la filière, le point le plus bas ayant été observé jusqu'à présent au 4^e trimestre 2009 avec - 6,5%.

Contrairement à 2009 le choc que traverse le bâtiment n'est pas directement lié à une crise économique, il est consécutif à la crise sanitaire du COVID 19. Cette crise atypique frappe durement la filière construction. 80 % des entreprises de l'artisanat du bâtiment sont à l'arrêt, depuis l'annonce du confinement du 17 mars 2020, 17 % ont maintenu une activité réduite aux chantiers n'exposant pas directement les entreprises aux risques sanitaires (ex : intervention du chef d'entreprise ou d'un salarié travaillant seul en site non occupé) et 3 % ont une activité quasi normale liée aux interventions d'urgence (ex : dépannage).

Les trois principales raisons de mise à l'arrêt des chantiers résultent d'abord du refus des clients particuliers (71 %), puis du refus de clients professionnels, publics ou privés (45 %) et enfin de la décision des chefs d'entreprises pour protéger leurs salariés (46 %) en l'absence de recommandations sanitaires officielles, adaptées au bâtiment, et d'équipements de protection (lunettes, masques...). Cette situation explique l'effondrement de l'activité de l'artisanat du bâtiment au 1T2020 avec -12 % (contre 2 % au 1T2019 soit 14 points d'écart).

Cette rupture brutale d'activité est encore plus marquée dans la construction neuve que dans l'entretien-amélioration (- 14 % et - 10,5 %).

La croissance chute fortement pour l'ensemble des corps de métiers avec un recul de l'activité compris entre -9% et -16% au 1er trimestre 2020. La maçonnerie connaît la chute la plus importante (-16% par rapport au premier trimestre 2019), tandis que la couverture plomberie chauffage enregistre une baisse d'activité de 9%.

Au niveau régional, l'activité s'effondre pour l'ensemble des régions à la mi-mars. Cet effondrement de l'activité est toutefois davantage marqué pour les entreprises implantées en Île-de-France et dans la région Grand-Est (-14 % par rapport au 1T2019) et semble suivre la vague de la pandémie. Les Hauts-de-France et l'Auvergne Rhône-Alpes sont également très impactés avec un recul de 13%. Les entreprises installées sur la façade Ouest de la France se montrent légèrement moins affectées par cette dégradation générale. En effet, l'activité recule de 10 % dans les régions Bretagne, Pays-de-la-Loire, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie. Cette situation provoque une nette détérioration des trésoreries au 1T2020, pour 34 % des professionnels contre 14 % au 1T2019 (soit 20 points d'écart). 32 % des entreprises font état de besoins de trésorerie (contre 22 % au 1T2019), 98 % d'entre elles indiquent que ces difficultés proviennent de la crise du COVID 19.

À ce titre, les mesures engagées par l'État pour soutenir la trésorerie des TPE sont jugées essentielles par les entreprises et devront se poursuivre dans les prochains mois (suspension des remboursements de 6 mois, garanties de l'État sur les prêts-BPI, Fonds de solidarité...). Pour que ces mesures soient efficaces sur le plan économique, les entreprises attendent qu'elles soient rapidement relayées et appliquées par les administrations et les établissements bancaires. Les investissements des entreprises artisanales du bâtiment sont également à la baisse. Si 21 % des entreprises ont investi au cours des 6 derniers mois seulement 1 % d'entre elles envisagent de le faire dans les 6 prochains mois.

L'utilisation du guide officiel de préconisations, réalisé avec les acteurs de la filière et l'OPPBTP, pour assurer la sécurité sanitaire sur les chantiers du BTP, aura un rôle déterminant pour amorcer le redémarrage de l'activité, notamment dans le cadre des travaux en entretien-rénovation où les artisans doivent intervenir fréquemment en site occupé et qui représentent près de 57 % de leur activité. Les chefs d'entreprises rappellent qu'ils ont, tout d'abord, pour priorité de garantir des conditions de travail sûres pour leurs salariés en leur fournissant les équipements nécessaires. Ils déclarent également qu'ils doivent pouvoir disposer de conditions d'approvisionnement satisfaisantes en vue d'assurer la continuité de leur activité.

La crise du COVID 19 engendrera des surcoûts de travaux qui pèseront sur l'économie des marchés, notamment sur la trésorerie et la productivité des entreprises (ex : réorganisation des chantiers, transport des salariés, équipements, etc.).

Consécutivement à la crise sanitaire, les entreprises devront faire face à différentes situations dans les mois à venir. En premier lieu, la période de confinement qui provoque une chute brutale de l'activité, puis la période de déconfinement qui entraînerait un redémarrage progressif de l'activité et enfin une troisième phase qui pourrait être celle d'une reprise avec un taux d'activité proche d'avant-crise.

Bien évidemment l'activité du bâtiment sera fortement liée à la situation sanitaire des prochains mois pour laquelle il existe encore de nombreuses inconnues. Quant au second semestre 2020, il dépendra des conséquences que cette crise sanitaire aura provoquées sur l'économie, telles que le niveau de chômage et des revenus des ménages.

En savoir plus sur **ARTUR**

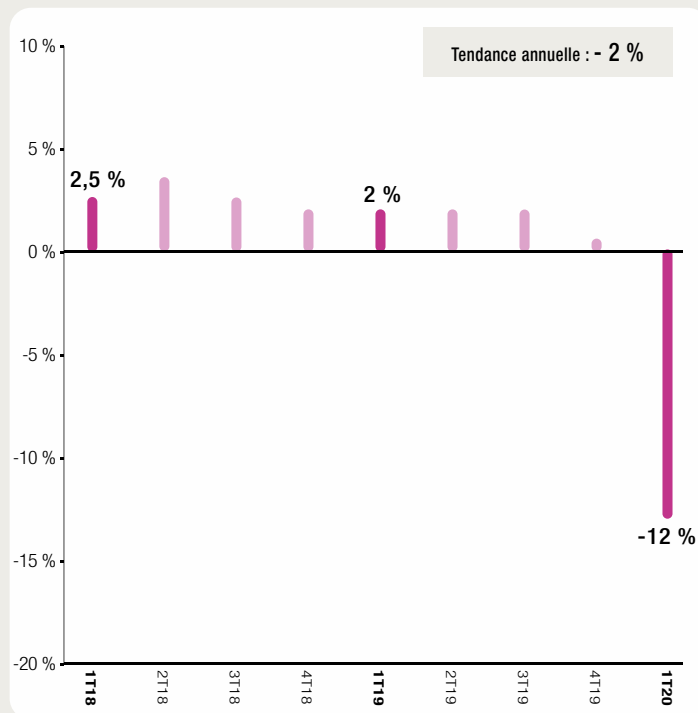
VOLUME D'ACTIVITÉ

Une activité qui s'effondre au 1^{er} trimestre

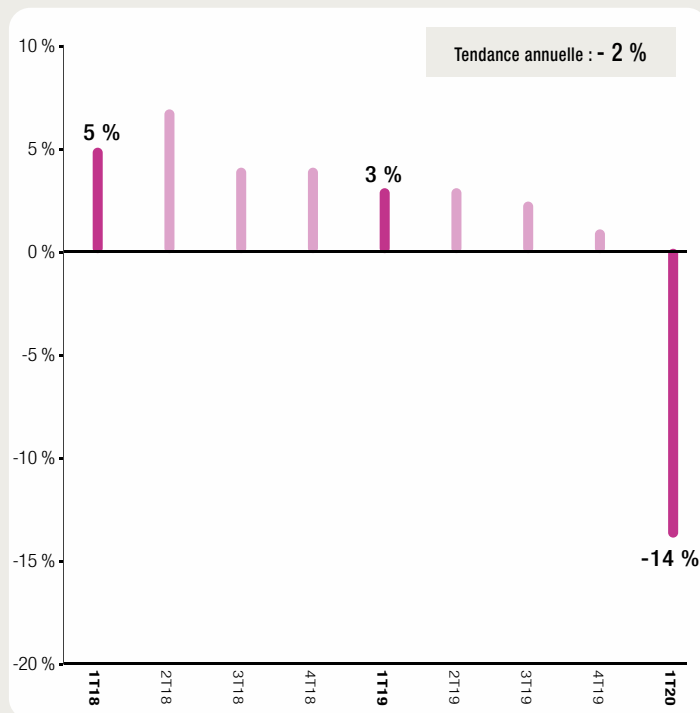
Au cours du premier trimestre 2020, l'activité de l'artisanat du bâtiment recule de 12 % par rapport au même trimestre de l'année précédente (en progression de 2 %).

Cette baisse de l'activité est légèrement plus marquée dans la construction neuve que dans l'entretien-amélioration (- 14 % et - 10,5 %). Le volume des travaux d'Amélioration de la Performance Énergétique des Logements recule également de 8,5 % ce trimestre.

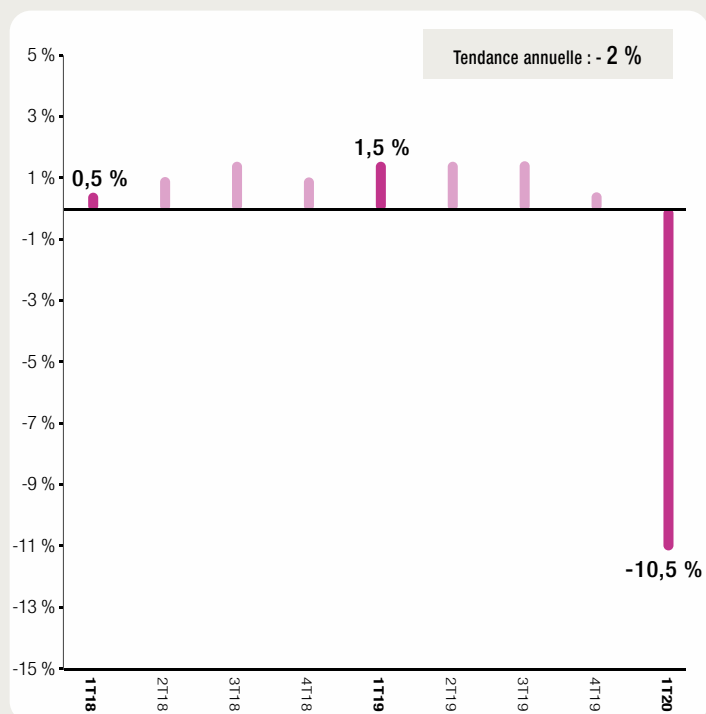
Activité globale



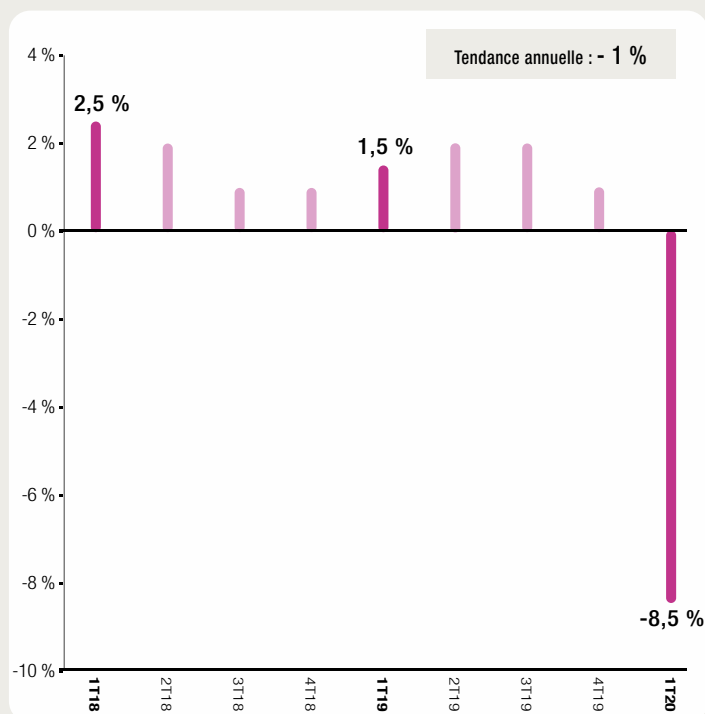
Construction neuve



Entretien-rénovation (incluant les travaux de performance énergétique)



Travaux d'Amélioration de Performance Énergétique du Logement (APEL)

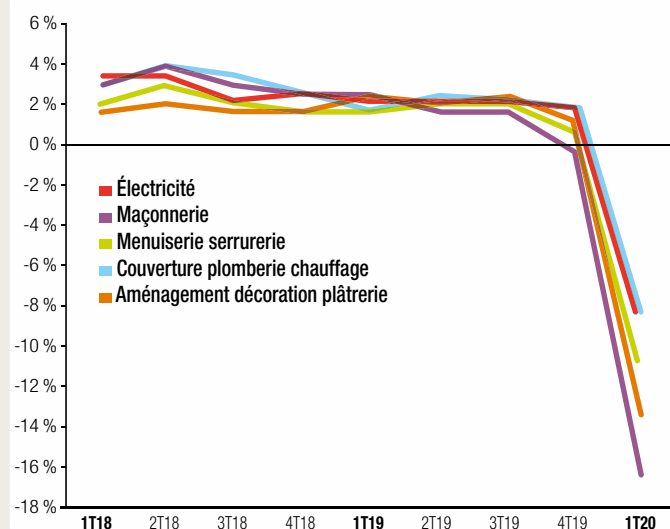


Source : CAPEB – I+C/Xerfi, taux de croissance par rapport au même trimestre de l'année précédente.

ACTIVITÉ PAR CORPS DE MÉTIERS

Recul de l'activité pour l'ensemble des métiers

L'activité chute pour l'ensemble des corps de métiers avec un recul de l'activité compris entre 9% et 16 % au cours du premier trimestre 2020. La maçonnerie connaît la chute d'activité la plus importante (-16% par rapport au premier trimestre 2019), l'aménagement décoration plâtrerie recule de 12%, l'électricité et la menuiserie de 10 % tandis que la couverture plomberie chauffage enregistre une baisse d'activité de 9%.

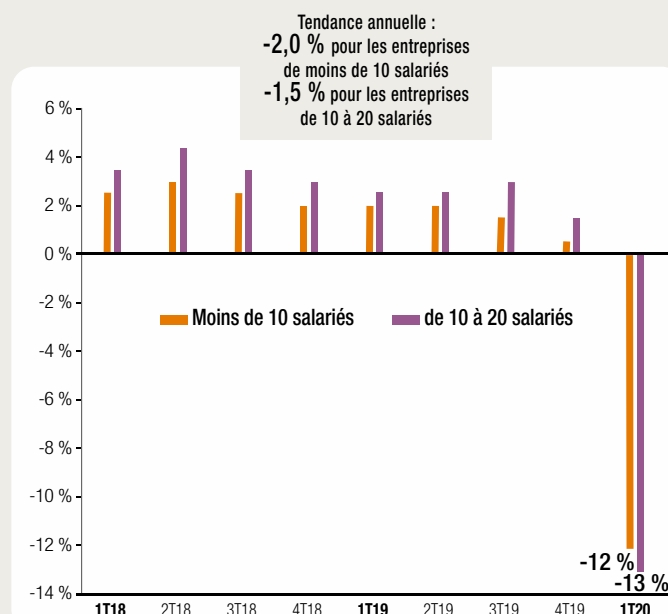


Source : CAPEB – I+C/Xerfi, taux de croissance par rapport au même trimestre de l'année précédente.

ACTIVITÉ PAR TAILLE D'ENTREPRISE

Fort recul de l'activité quelle que soit la taille des entreprises

La croissance de l'activité se contracte nettement pour l'ensemble des entreprises artisanales quelle que soit leur taille. Cette baisse d'activité est du même ordre pour les entreprises employant 10 à 20 salariés (- 13% à un an d'intervalle) et celles de moins de 10 salariés (- 12%).



Source : CAPEB – I+C/Xerfi, taux de croissance par rapport au même trimestre de l'année précédente.

ACTIVITÉ PAR RÉGION

Activité réalisée au 4T2019

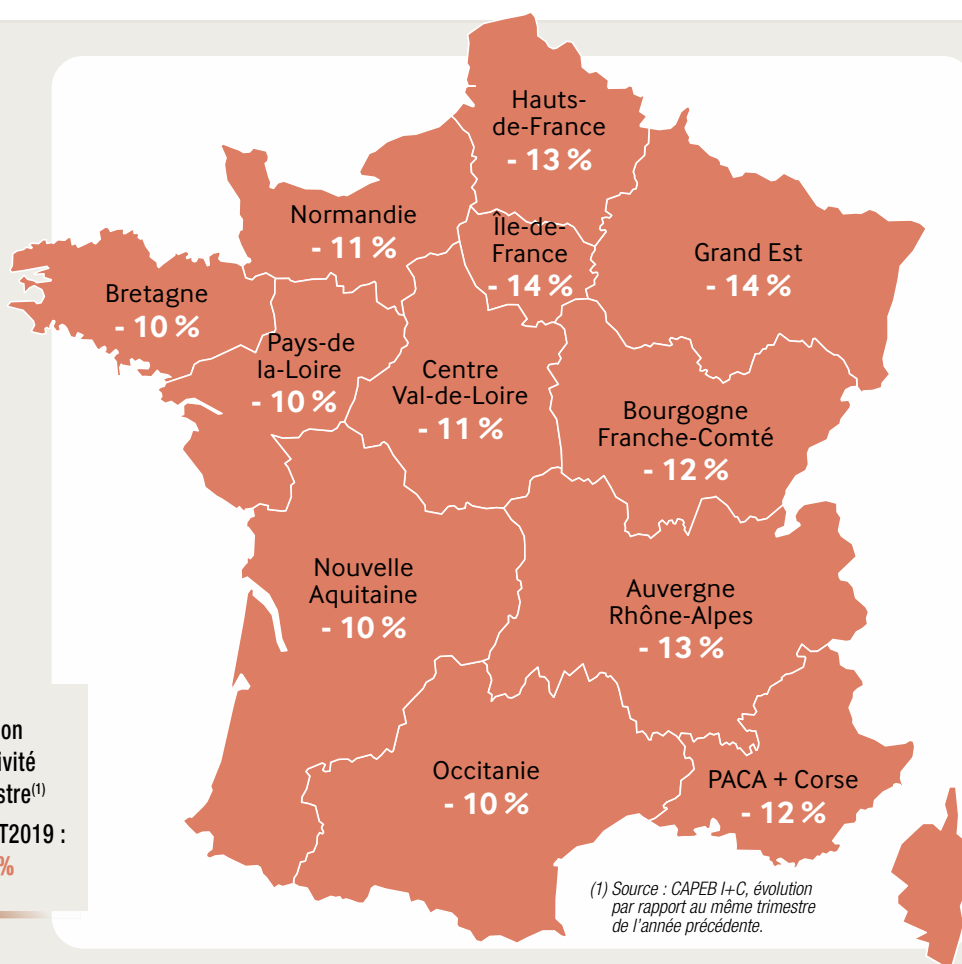
La croissance de l'activité s'effondre dans l'ensemble des régions et est comprise entre - 14 et - 10 % au cours du premier trimestre 2020.

La chute d'activité est davantage marquée pour les entreprises artisanales implantées en Île-de-France et dans la région Grand-Est (- 14 %), les deux régions les plus touchées par la pandémie.

Les Hauts-de-France et l'Auvergne Rhône-Alpes reculent de 13 %.

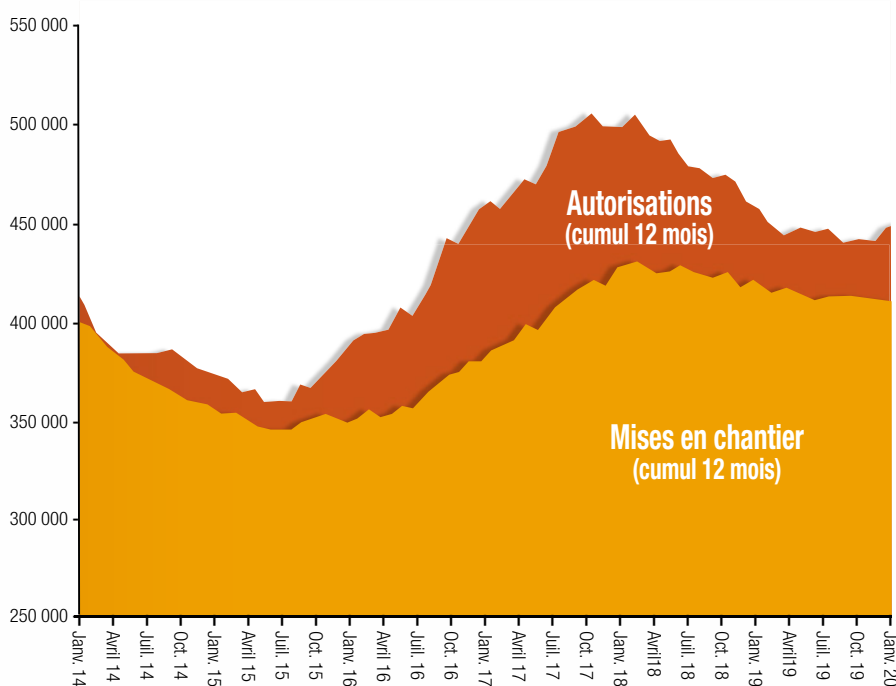
Les entreprises installées sur la façade Ouest de la France comme la Bretagne, les Pays-de-la-Loire, la Nouvelle-Aquitaine et l'Occitanie se montrent légèrement moins affectées avec une baisse de 10 % de leur activité.

Situation de l'activité du trimestre⁽¹⁾
1T2020 / 1T2019 :
- 12 %



(1) Source : CAPEB I+C, évolution par rapport au même trimestre de l'année précédente.

NEUF : AUTORISATIONS ET MISES EN CHANTIER DE LOGEMENTS



Les mises en chantier

De février 2019 à janvier 2020, 451 500 logements ont été autorisés à la construction et 409 200 logements ont été mis en chantier, en baisse respectivement de 1,6 % et 1,2 % par rapport à la même période, un an plus tôt.

Les logements collectifs sont particulièrement touchés (- 1,8 % pour les mises en chantiers et - 6,7 % pour les autorisations de construire).

Type de logements autorisés

Cumul des 12 derniers mois (résultats à la fin janvier 2020)

Variation (février 2019 à janvier 2020 / février 2018 à janvier 2019)

Individuels purs	137 300	5,6 %
Individuels groupés	49 300	- 1 %
Collectifs	228 300	- 6,7 %
Logements en résidence	36 600	6,6 %
Total	451 500	- 1,6 %

Source : MEEM (en date réelle estimée), estimation des chiffres à partir des données collectées, complétée par des travaux de modélisation et des enquêtes annuelles

Type de logements commencés

Cumul des 12 derniers mois (résultats à la fin janvier 2020)

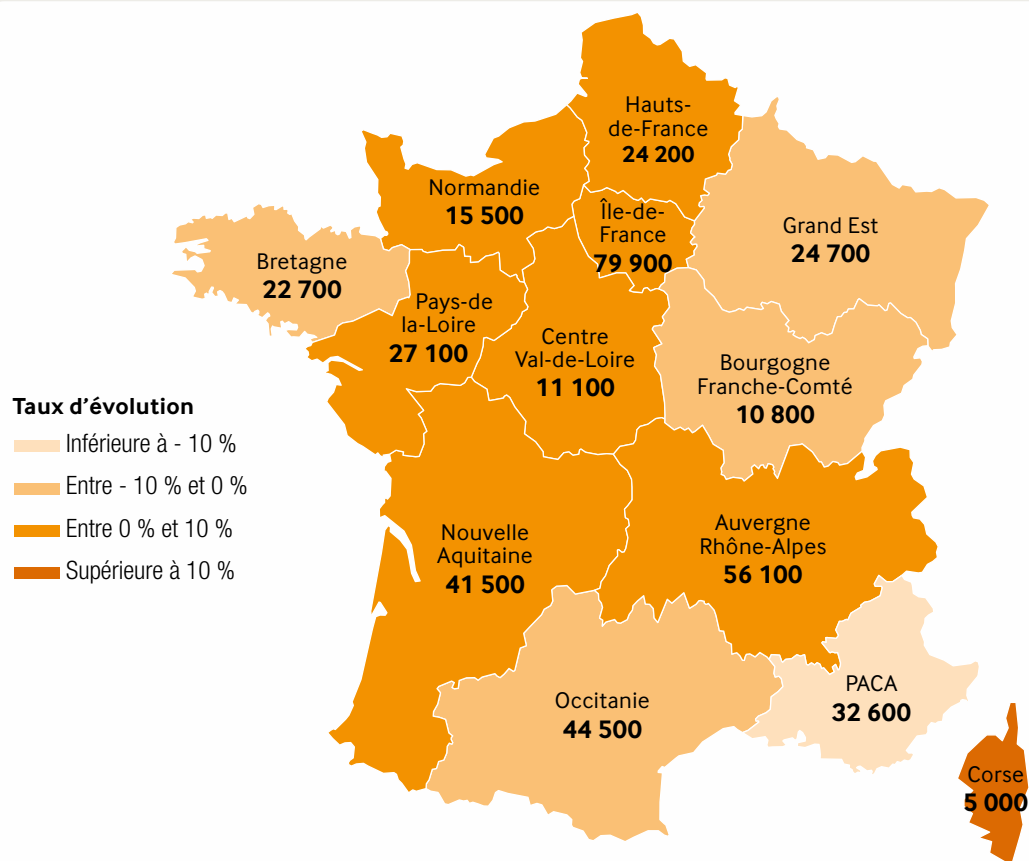
Variation (février 2019 à janvier 2020 / février 2018 à janvier 2019)

Individuels purs	120 600	- 1,2 %
Individuels groupés	42 400	1,8 %
Collectifs	216 600	- 1,8 %
Logements en résidence	29 600	- 1,1 %
Total	409 200	- 1,2 %

Source : MEEM (en date réelle estimée), estimation des chiffres à partir des données collectées, complétée par des travaux de modélisation et des enquêtes annuelles

CONSTRUCTION DE LOGEMENTS PAR RÉGION

LOGEMENTS COMMENCÉS (FÉVRIER 2019 À JANVIER 2020)



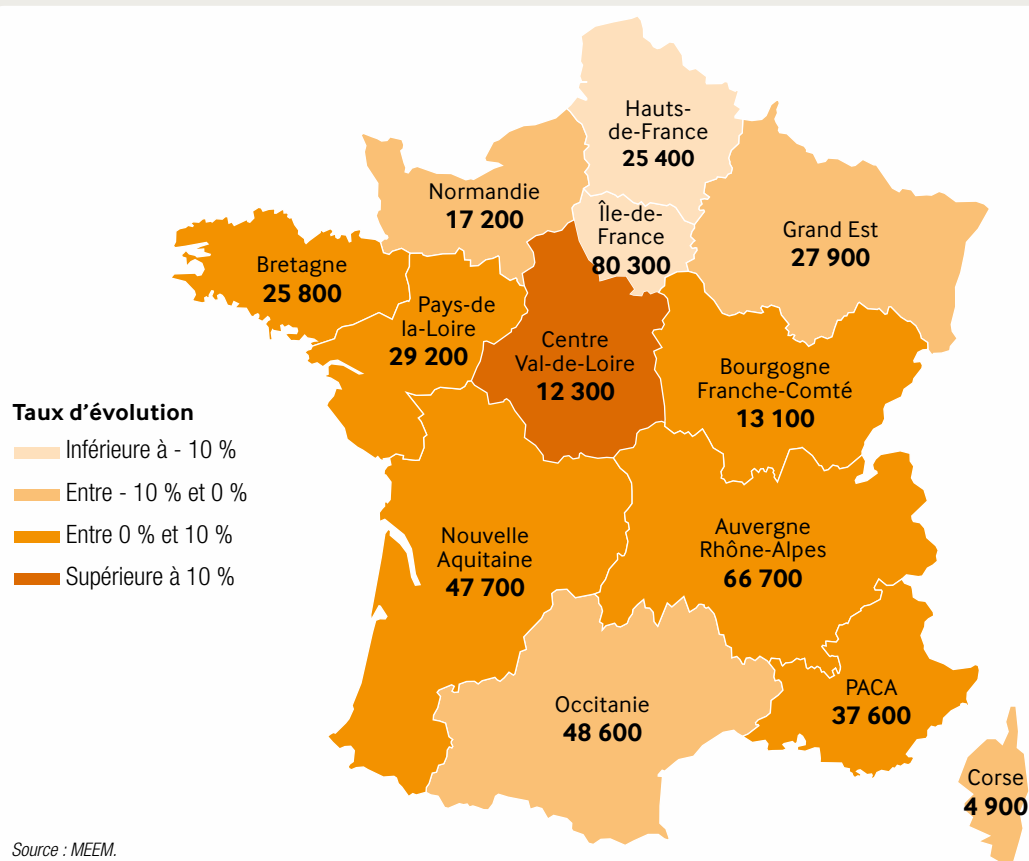
Au niveau national, le nombre de logements commencés, cumulés sur douze mois (de février 2019 à janvier 2020), a reculé de 1,2 % (par rapport à la même période l'année précédente), soit 409 200 logements commencés.

Les mises en chantiers ont reculé dans plus de 40 % des régions.

À l'inverse, les Hauts-de-France, la Normandie, les Pays-de-la-Loire, le Centre Val-de-Loire, la Nouvelle-Aquitaine, l'Auvergne Rhône-Alpes et la Corse affichent une progression des mises en chantier au cours des 12 derniers mois.

Grille de lecture : dans la région Grand-Est le nombre de logements mis en chantier cumulés sur une période d'un an, allant de février 2019 à janvier 2020, a enregistré une baisse comprise entre - 10 % et 0 % par rapport à la même période un an auparavant (février 2018 à janvier 2019). Ainsi à la fin janvier 2020, le cumul sur un an de logements mis en chantier s'établissait à 24 700.

LOGEMENTS AUTORISÉS (FÉVRIER 2019 À JANVIER 2020)



Au niveau national, les permis de construire affichent un recul de 1,6 % au cours des 12 derniers mois (de février 2019 à janvier 2020 par rapport à la même période de l'année précédente), soit 451 500 autorisations.

Le nombre de permis a baissé dans près de 50 % des régions.

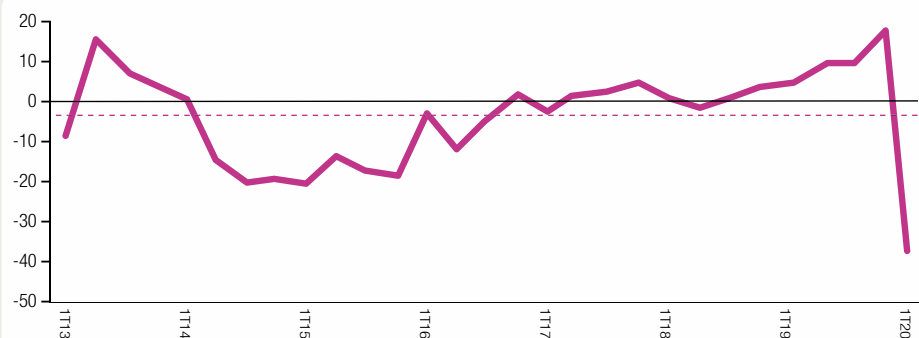
À l'inverse la Bretagne, les Pays-de-la-Loire, la Nouvelle-Aquitaine, le Centre Val-de-Loire, la Bourgogne Franche-Comté, Auvergne Rhône-Alpes et PACA affichent une progression des autorisations au cours des 12 derniers mois.

Grille de lecture : dans la région Grand Est, le nombre de permis de construire cumulés sur une période d'un an, allant de février 2019 à janvier 2020, a enregistré une baisse comprise entre - 10 % et 0 % par rapport à la même période un an auparavant (février 2018 à janvier 2019). Ainsi à la fin janvier 2020, le cumul sur un an de permis de construire s'établissait à 27 900.

COLLECTIVITÉS LOCALES

Un solde d'opinions qui plonge

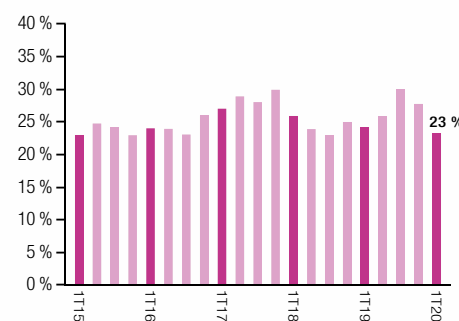
44 % des entreprises enregistrent une baisse de leur chiffre d'affaires réalisé pour le compte des collectivités locales tandis que 6 % constatent une hausse (soit un solde de - 38 points contre - 3,8 en moyenne sur longue période).



Source : CAPEB – I+C/Xerfi, évolution de l'activité par rapport au trimestre précédent (en rose : solde d'opinions / en pointillé : moyenne).

23 % des entreprises travaillent pour les collectivités territoriales

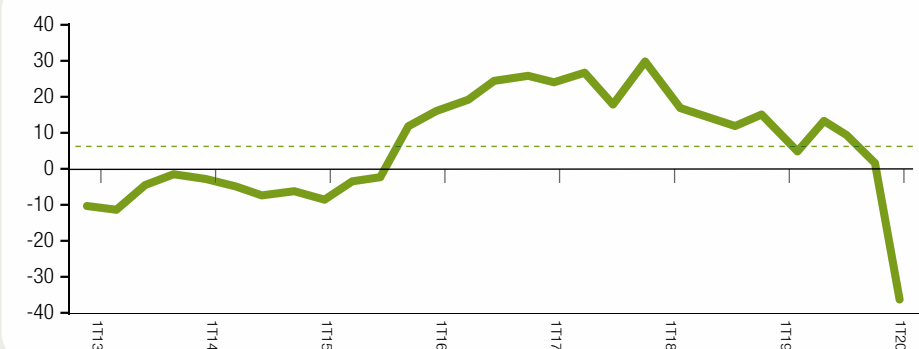
Moins d'un quart des entreprises a réalisé des travaux pour le compte des collectivités locales.



SOUS-TRAITANCE

Un solde d'opinions qui poursuit et accentue sa baisse

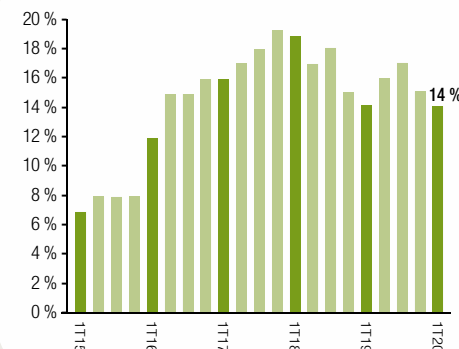
40 % des entreprises notent une baisse de leur activité réalisée en sous-traitance tandis que 4 % constatent une progression. Le solde d'opinion s'établit - 36 points (la moyenne à long terme étant de 7 points).



Source : CAPEB – I+C/Xerfi, évolution de l'activité par rapport au trimestre précédent (en vert : solde d'opinions / en pointillé : moyenne).

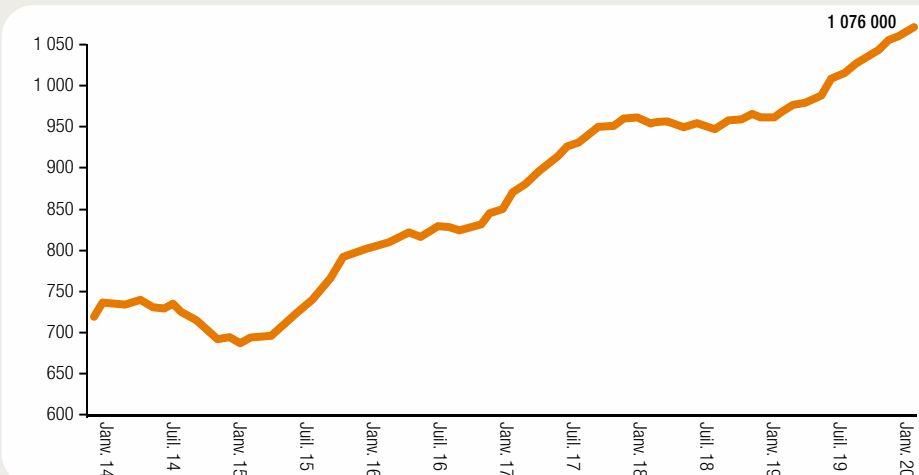
14 % des entreprises en sous-traitance

14 % des entreprises réalisent des travaux en sous-traitance.



ANCIEN : VENTES DE LOGEMENTS

Nombre de ventes de logements anciens cumulé sur les douze derniers mois



Source : CGEDD d'après DGFIP (MEDOC) et bases notariales.

1 076 000 logements anciens vendus

En janvier 2020, on totalise 1 076 000 ventes de logements anciens (en cumul sur 12 mois), soit une hausse de 10 % sur un an.

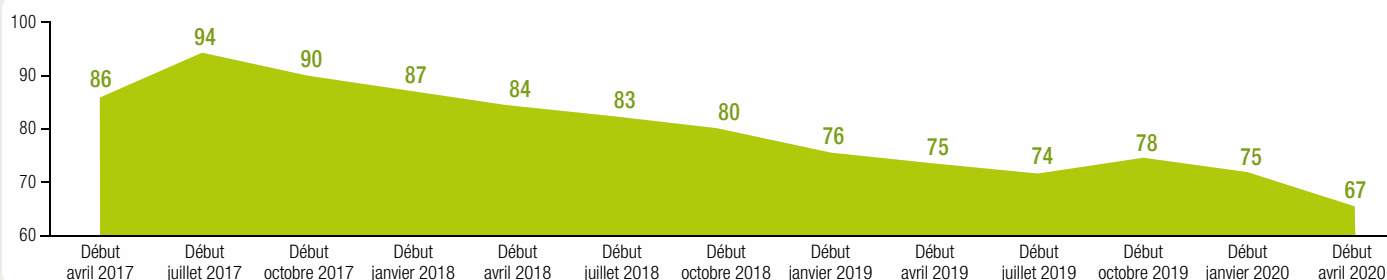
COMMANDES

CARNETS DE COMMANDES

Le nombre de jours des carnets de commandes baisse

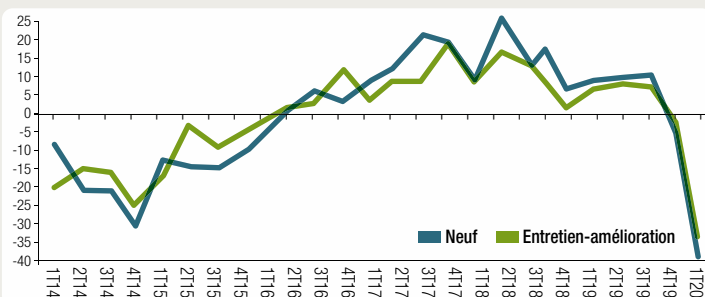
Les carnets de commandes représentent 67 jours de travail au 1^{er} trimestre 2020 (soit 8 jours de moins qu'un an auparavant, et 8 jours de moins qu'au trimestre précédent).

Évolution des carnets de commandes en nombre de jours



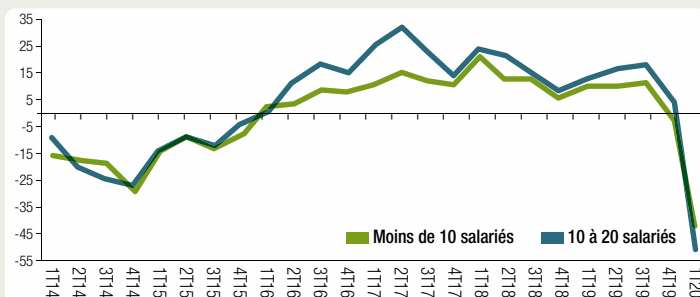
Source : CAPEB – I+C/Xerfi.

Neuf / Entretien-amélioration



Source : CAPEB – I+C/Xerfi, évolution (solde d'opinions) par rapport au trimestre précédent.

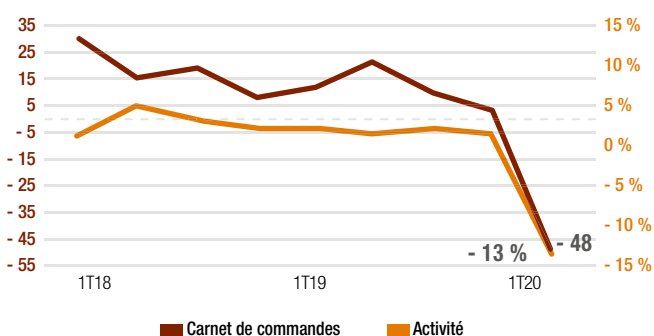
Moins de 10 salariés / 10 à 20 salariés



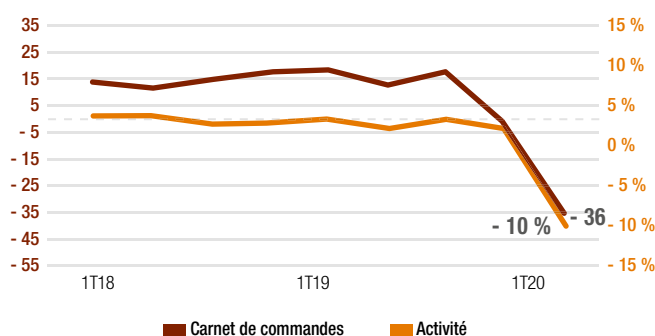
Source : CAPEB – I+C/Xerfi, évolution (solde d'opinions) par rapport au trimestre précédent.

CARNETS DE COMMANDES ET ACTIVITÉ PAR RÉGIONS

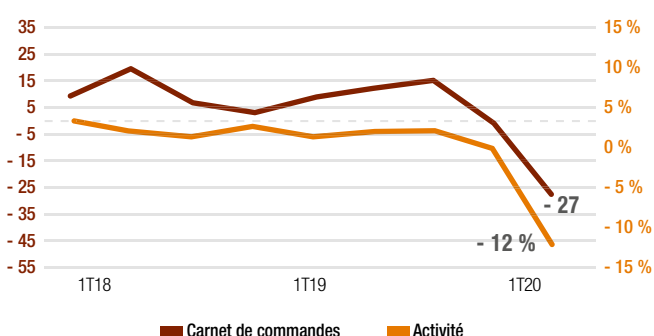
Auvergne Rhône-Alpes



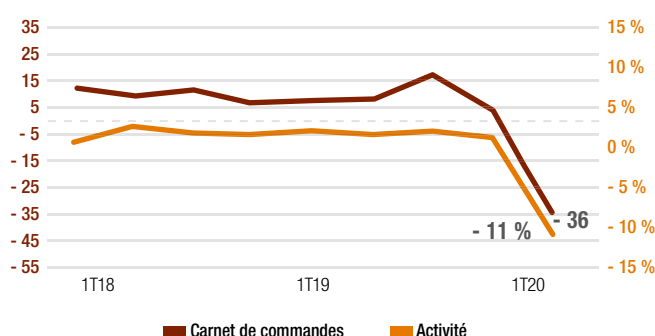
Bretagne



Bourgogne Franche-Comté

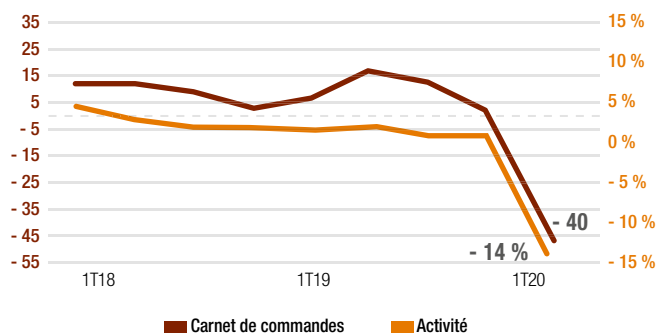


Centre Val-de-Loire

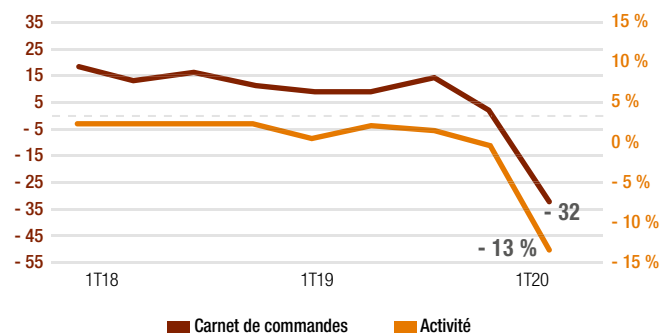


CARNETS DE COMMANDES ET ACTIVITÉ PAR RÉGIONS

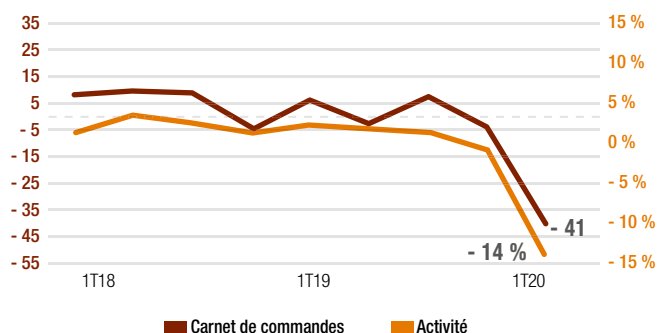
Grand Est



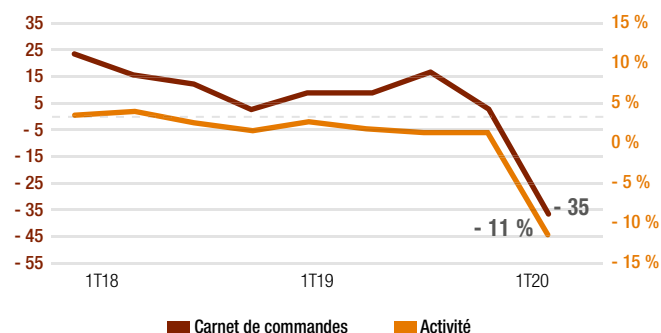
Hauts-de-France



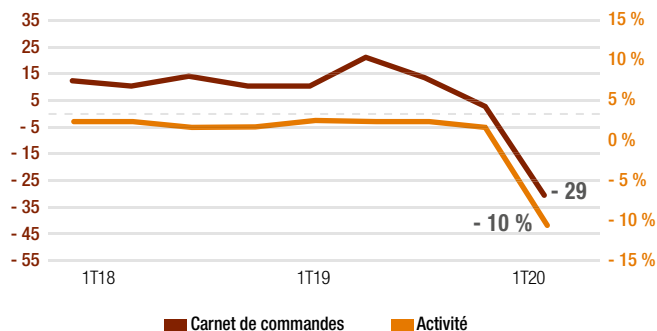
Île-de-France



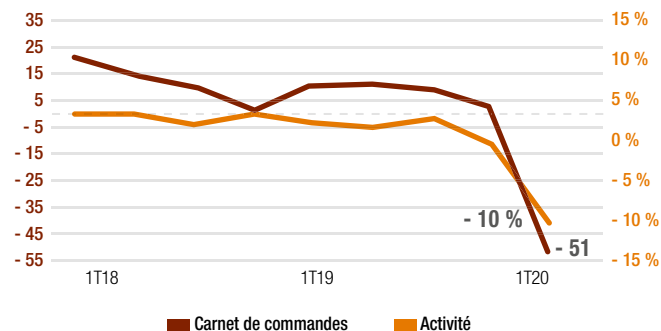
Normandie



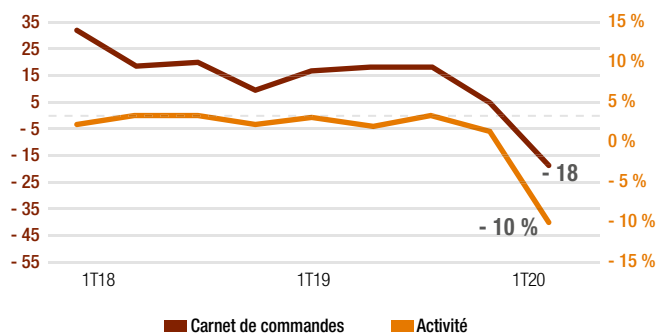
Nouvelle Aquitaine



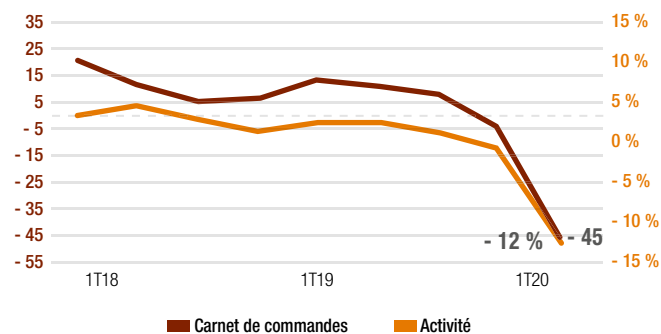
Occitanie



Pays-de-la-Loire



Provence-Alpes-Côte-d'Azur - Corse



Source : CAPEB / I+C, évolution de l'activité par rapport au même trimestre de l'année précédente (en jaune : activité et en rouge : solde d'opinions sur les carnets de commandes).

PRIX ET COÛTS

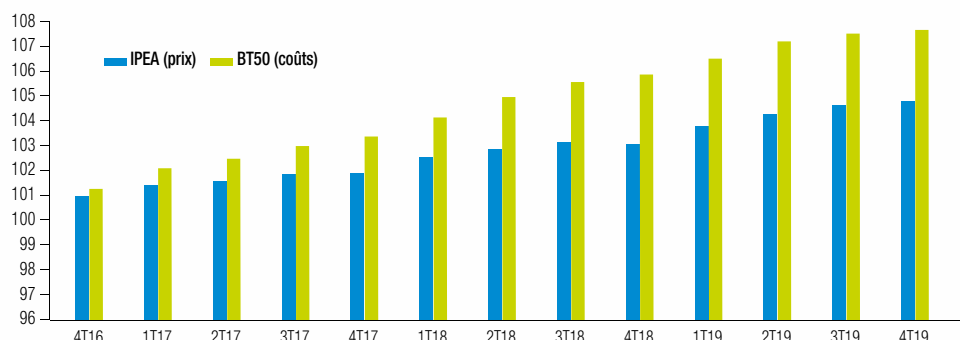
ENTRETIEN-AMÉLIORATION DU LOGEMENT : COÛT ET PRIX DES TRAVAUX

Des prix qui continuent d'augmenter moins rapidement que les coûts

Au 4^e trimestre 2019, les prix augmentent de +1,6 % (par rapport au même trimestre l'année précédente), en parallèle, les coûts augmentent de +2 % sur la même période. L'augmentation globale des prix est présente sur tous les types de travaux sauf les autres travaux d'installation (-0,1 %).

Les prix accélèrent dans les travaux d'installation électrique (+0,9 % après +0,1 %) et de plâtrerie (+2,5 % après +2,2 %). À l'inverse, ils ralentissent dans les travaux de couverture (+3,2 % après +1,3 %) et de revêtement des sols et des murs (+1 % après +1,3 %) et se stabilisent dans les autres travaux d'installation (-0,1 % après +0,5 %).

Évolution comparée des prix et des coûts



Source : MEEM ET INSEE, évolution par rapport au même trimestre de l'année précédente – base 100 en 2015.

Évolution des prix par corps de métiers pour les bâtiments résidentiels et non résidentiels (3T2019/3T2018)

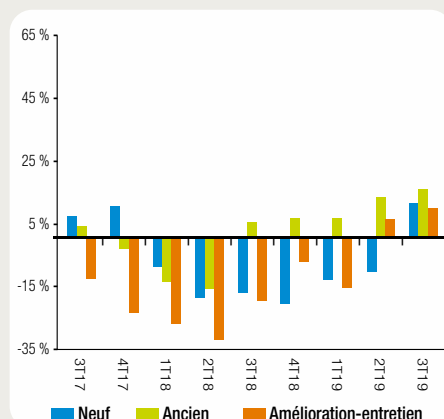
Indice des prix des travaux d'entretien-amélioration (IPEA)	Évolution
4321 - Installation électrique	+ 0,9 %
4322 - Plomberie, installation de chauffage et de conditionnement d'air	+ 1,4 %
4329 - Autres travaux d'installation	- 0,1 %
4331 - Plâtrerie	+ 2,5 %
4332 - Menuiserie	+ 2,2 %
4333 - Revêtement des sols et des murs	+ 1,0 %
4334 - Peinture et vitrerie	+ 1,3 %
4391 - Couverture	+ 2,3 %
4399 - Autres travaux de construction spécialisés	+ 1,9 %

Source : INSEE et MEEM – À compter du 1^{er} trimestre 2018, les indices des prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments (IPEA) sont publiés en référence 100 en 2015 et chaînés annuellement. Base indice.

CRÉDITS À L'HABITAT POUR LES PARTICULIERS

Des montants de crédits accordés encore en hausse

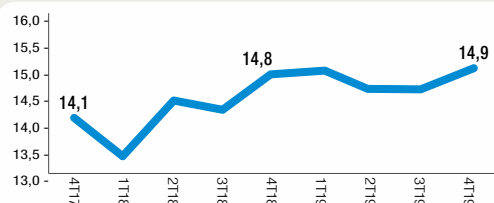
Les montants de crédits accordés pour l'achat d'un logement neuf progressent à nouveau de 11,8 % au 3^e trimestre 2019 (par rapport au même trimestre de l'année précédente). Les crédits destinés aux travaux d'entretien-amélioration progressent également de 10,4 % tout comme les crédits destinés à l'acquisition de logements anciens qui enregistrent une hausse de 17,4 % par rapport au même trimestre de l'année précédente. Globalement, les montants de crédits accordés ont progressé de 16,1 % par rapport au 3^e trimestre 2019.



Source : Banque de France.

Évolution du taux d'épargne des ménages

Au 4^e trimestre 2019, la consommation des ménages ralentit légèrement (+0,3 % après +0,4 %) tandis que le pouvoir d'achat augmente. Par conséquent, le taux d'épargne des ménages s'accroît : il s'établit à 14,9 % après 14,5 % au 3^e trimestre 2019.



Source : INSEE. Le taux d'épargne est le rapport entre l'épargne des ménages et le brut.

MÉMO

Indice des prix à la consommation

Valeur en février 2020	Évolution annuelle (M/M-12)
------------------------	-----------------------------

103,92 **+ 1,2 %**

Indice du coût de la construction

Valeur au 4T19	Évolution annuelle (T/T-4)
----------------	----------------------------

1 769 **+ 3,88 %**

Indice de référence des loyers

Valeur au 4T19	Évolution annuelle (T/T-4)
----------------	----------------------------

130,26 **+ 0,95 %**

Source : INSEE, indice base 100 au 4^e trimestre 1998

INDEX BT

Valeur en décembre 2019	Évolution annuelle (T/T-4)
-------------------------	----------------------------

114,6 **+ 1,96 %**

Source : MEEM, publication au JO du 20/12/2019, base 100 en 2010

COURS DES MÉTAUX

Aluminium

En dollars/tonne en février 2020	Évolution annuelle (M/M-12)
----------------------------------	-----------------------------

1 685,1 **- 9,3 %**

Cuivre

En dollars/tonne en février 2020	Évolution annuelle (M/M-12)
----------------------------------	-----------------------------

5 685,9 **- 9,4 %**

Zinc

En dollars/tonne en février 2020	Évolution annuelle (M/M-12)
----------------------------------	-----------------------------

2 120,1 **- 21,6 %**

PRIX DE VENTE DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION*

Céramiques et mat. de const.

Valeur en février 2020	Évolution annuelle (M/M-12)
------------------------	-----------------------------

105,2* **+ 1,1 %**

Béton prêt à l'emploi

Valeur en février 2020	Évolution annuelle (M/M-12)
------------------------	-----------------------------

105,2* **+ 1,3 %**

Produits sidérurgiques de base et ferroalliages

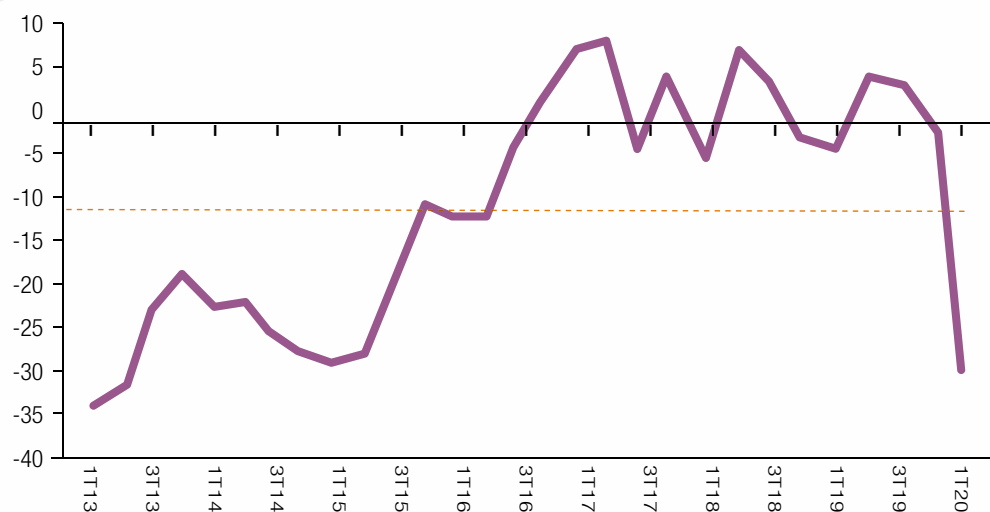
Valeur en février 2020	Évolution annuelle (M/M-12)
------------------------	-----------------------------

103,7* **- 6,9 %**

Source : INSEE, indice base 100 en 2015.

* Valeurs provisoires

BESOINS DE TRÉSORERIE

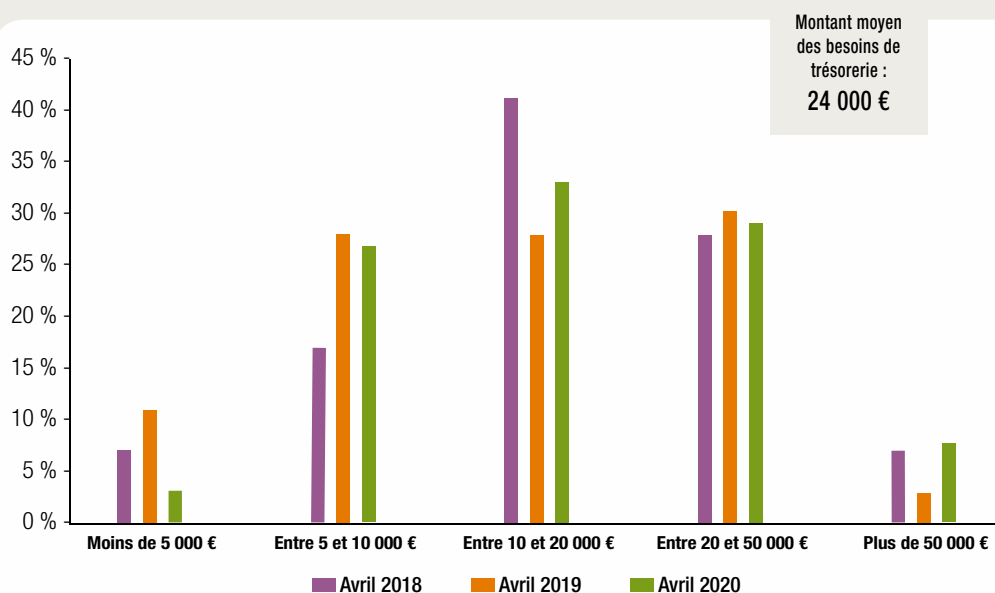


Source : CAPEB – I+C/Xerfi, évolution (solde d'opinions) par rapport au trimestre précédent.

Une trésorerie encore plus détériorée

Le solde d'opinions concernant la trésorerie s'établit à - 29 points (contre - 11,5 points pour la moyenne de long terme) avec 34 % des entreprises déclarant une détérioration de leur trésorerie et 5 % une amélioration.

RÉPARTITION DES BESOINS DE TRÉSORERIE



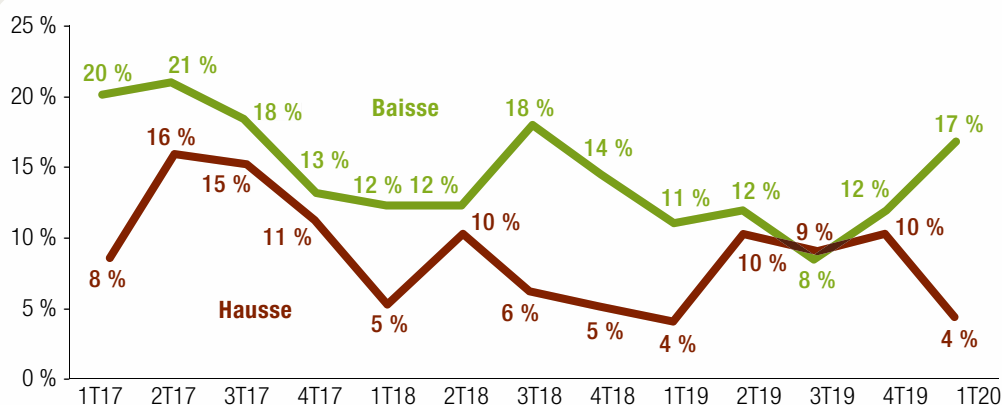
Source : CAPEB – I+C/Xerfi.

Les besoins de trésorerie augmentent

Au 1^{er} trimestre 2020, 32 % des entreprises font état de besoins de trésorerie (contre 22 % au même trimestre de l'année précédente), dont 70 % d'entre elles déclarent un besoin supérieur à 10 000 €.

Le montant moyen des besoins de trésorerie de ces entreprises atteint 24 000 € (contre 20 000 € un an auparavant).

% d'entreprises artisanales



Source : CAPEB – I+C/Xerfi, évolution (solde d'opinions) par rapport au semestre précédent.

Au 1^{er} trimestre 2020, 17 % des entreprises déclarent une baisse des marges, contre 4 % une hausse, soit un solde d'opinions de - 13 points et en forte baisse par rapport au trimestre précédent (- 2 points).

EMPLOI

EMPLOI DANS LE BTP

Emploi salarié

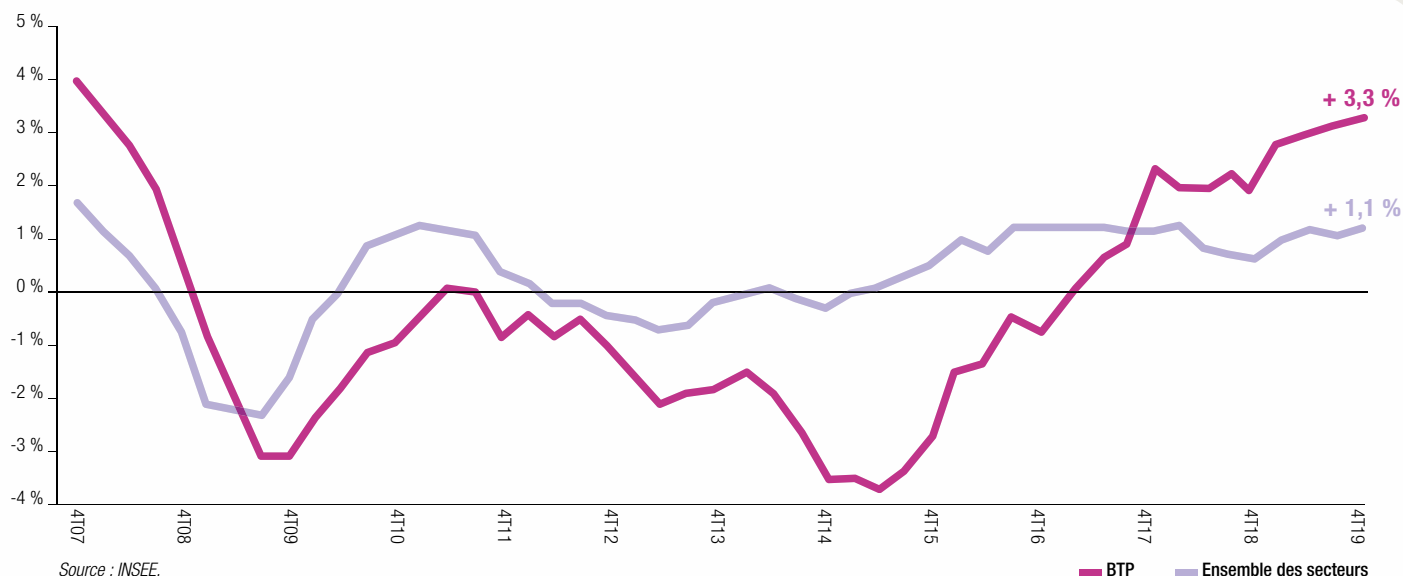
L'emploi salarié du BTP s'établit à 1 425 100 au 4T2019, soit + 3,3 % sur un an (contre + 1,1 % dans l'ensemble des secteurs).

Les créations d'emploi salarié continuent de croître solidement dans la construction : + 10 100 (soit +0,7 %), après + 10 200 (soit + 0,7 %) le trimestre précédent. Sur un an, la hausse atteint + 45 500 (soit +3,3 %). C'est la plus forte hausse annuelle depuis 2007.

Emploi intérimaire

Au 4^e trimestre 2019, le secteur de la construction totalise près de 151 000 emplois intérimaires (emplois équivalents temps plein) contre 154 000 au même trimestre de l'année précédente. L'intérim est donc en baisse (- 2 %) par rapport au même trimestre de l'année précédente.

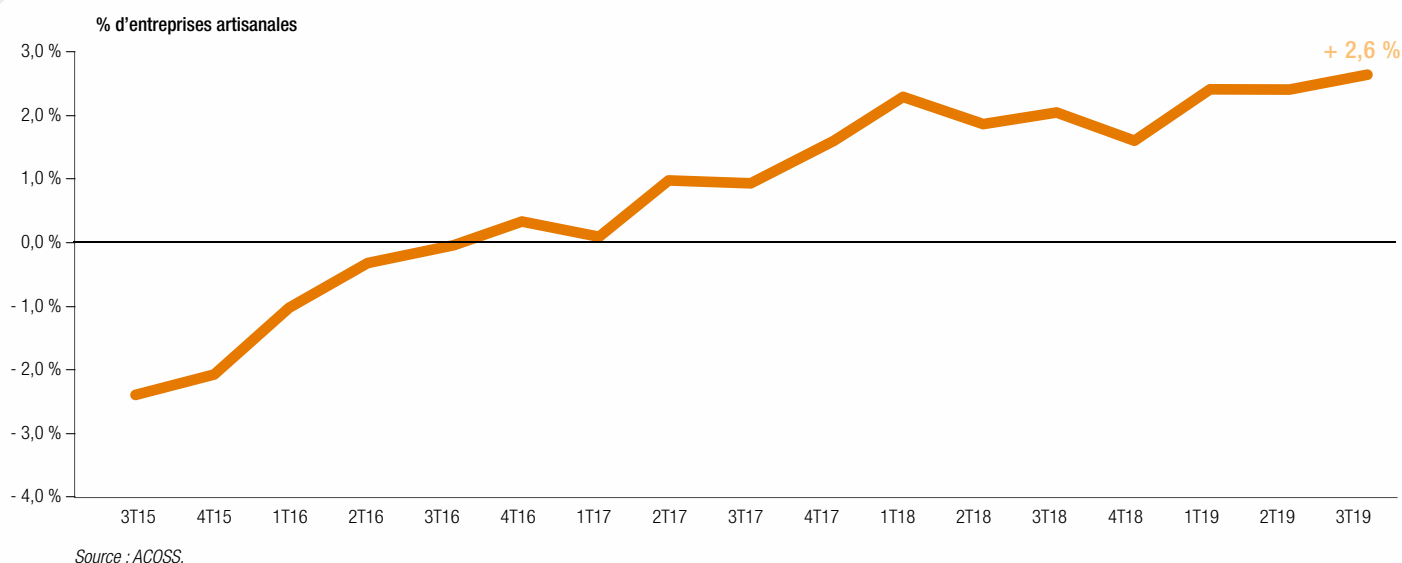
Le taux de recours à l'intérim (poids de l'emploi intérimaire dans l'emploi salarié total) s'établit à 9,6 %.



EMPLOI SALARIÉ DANS LES ENTREPRISES DU BTP DE MOINS DE 20 SALARIÉS

Évolution de l'emploi salarié dans les entreprises de moins de 20 salariés du BTP

Au 3^e trimestre 2019, l'emploi continue de progresser dans les entreprises du BTP de moins de 20 salariés et affiche une hausse de 2,6 % sur un an. L'emploi salarié dans les entreprises du BTP de moins de 20 salariés s'établit à 729 231 au 3^e trimestre 2019 (+ 18 500 emplois par rapport au 3^e trimestre 2018).



DÉMOGRAPHIE DES ENTREPRISES

Créations : + 25,4 %

Au 4^e trimestre 2019, 21 851 créations (y compris microentrepreneurs) ont été enregistrées dans le BTP (+ 25,4 % par rapport au même trimestre de l'année précédente).

Source : INSEE.

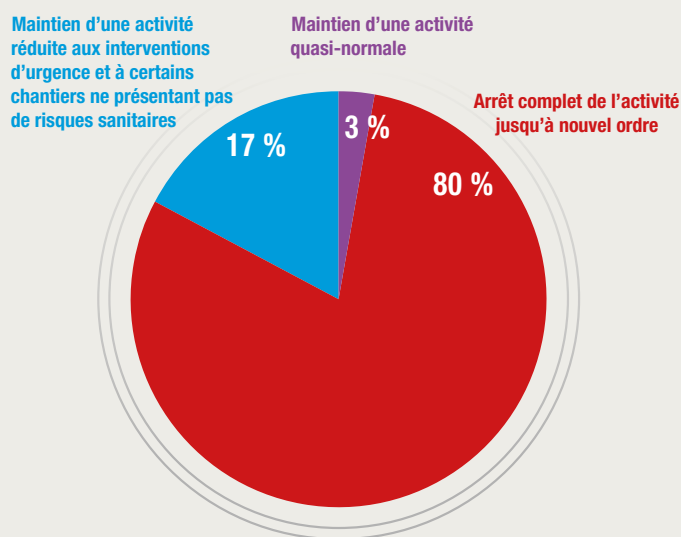
Défaillances : - 9,73 %

Au 4^e trimestre 2019, 2 709 défaillances d'entreprises ont été enregistrées dans le BTP (- 9,73 % par rapport au même trimestre de l'année précédente).

Source : Banque de France.

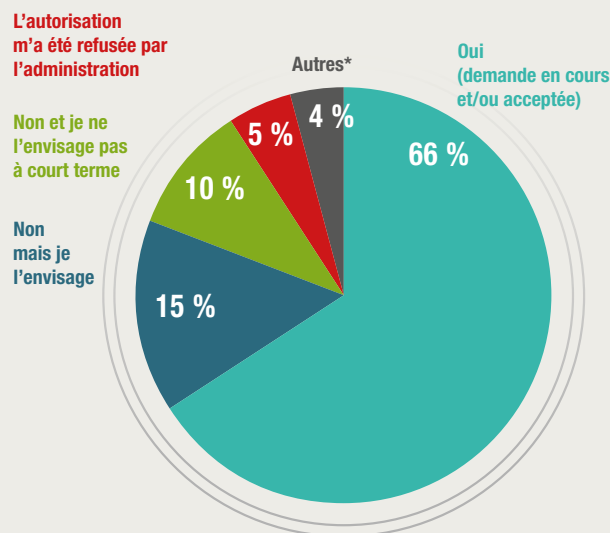
SITUATION DES ENTREPRISES ARTISANALES DU BÂTIMENT À FIN MARS 2020

80 % des entreprises de l'artisanat du bâtiment sont à l'arrêt, depuis l'annonce du confinement du 17 mars, 17 % ont maintenu une activité réduite aux chantiers n'exposant pas les entreprises aux risques sanitaires (ex : intervention du chef d'entreprise ou salarié travaillant seul en site non occupé) et 3 % ont une activité quasi normale liée aux interventions d'urgence (ex : dépannage).



SITUATION DES SALARIÉS AU SEIN DES ENTREPRISES ARTISANALES DU BÂTIMENT

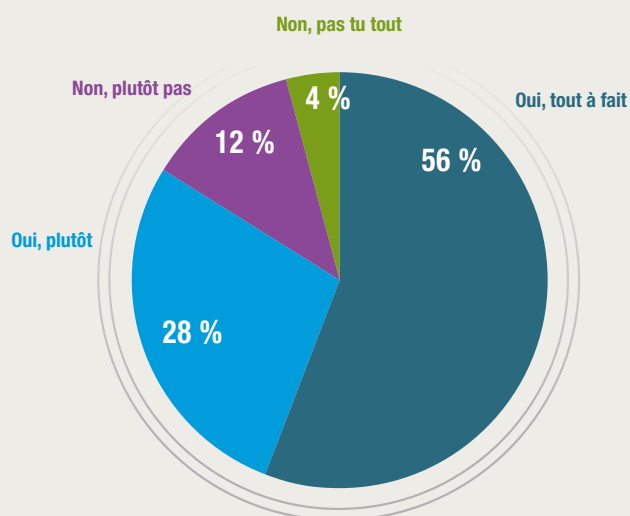
Parmi les entreprises artisanales du bâtiment ayant des salariés, 66 % d'entre elles ont fait des demandes de chômage partiel, 15 % l'envisagent (et utilisent congés, modularité du temps de travail...) et 5 % ont vu leurs demandes refusées par l'administration.



* Licenciement, arrêt définitif de l'activité.

DIFFICULTÉS D'APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS ET MATÉRIAUX EN CAS DE POURSUITE D'ACTIVITÉ

84 % des entreprises artisanales du bâtiment ayant poursuivi leur activité ont des difficultés d'approvisionnement en produits et matériaux.



RAISONS D'ARRÊT OU DE RÉDUCTION DE L'ACTIVITÉ

Les trois principales raisons de mise à l'arrêt des chantiers selon les professionnels restent des causes de nature sanitaire, comme le refus des clients particuliers (71 %), des clients professionnels, publics ou privés (45 %) mais aussi par la décision des chefs d'entreprises de protéger leurs salariés (46 %).

Refus de vos clients particuliers de poursuivre les travaux	71 %
Refus de votre part d'exposer vos salariés	46 %
Refus de vos clients professionnels, publics ou privés, de poursuivre les travaux	45 %
Impossibilité d'intervenir car les locaux (commerces, entreprises, entrepôts, ...) de vos clients sont fermés	39 %
Fournisseurs habituels fermés	39 %
Refus d'un ou plusieurs de vos salariés de travailler compte tenu du risque sanitaire	21 %
Absence de recommandations officielles pour pouvoir reprendre une activité dans des conditions maîtrisées	20 %
Salariés en arrêt maladie	12 %

Résultats sont > à 100 % du fait des réponses multiples